

motions. Peut-être pourrions-nous revenir aux motions pour permettre au ministre de faire sa déclaration. . .

Des voix: D'accord.

L'hon. M. Turner: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je répondais à un préambule par un préambule.

Des voix: Oh, oh.

L'hon. M. Hees: Le ministre a renchéri sur le mien.

Des voix: Oh, oh.

M. l'Orateur: Je me demande si le ministre juge qu'il a maintenant répondu à la question.

L'hon. M. Turner: En raison de ces faits nouveaux, et à ma demande, le ministère des Affaires extérieures enquête en vue de tirer au clair la position du Département d'État des États-Unis à ce sujet.

L'hon. M. Hees: Une question supplémentaire. . .

M. l'Orateur: Avant de permettre au député de poser une question supplémentaire, je crois devoir rappeler aux députés que les questions doivent être aussi brèves et précises que possible, de même que les réponses. Si les questions et les réponses continuent d'être aussi longues que celles que nous venons d'entendre, nous serions peut-être obligés de prolonger la période des questions, et je doute que tous les députés le souhaitent.

L'hon. M. Hees: Ma question complémentaire sera très courte, monsieur l'Orateur. Si ses demandes de renseignements indiquent que le secrétaire d'État acceptera une demande, le ministre va-t-il s'engager à en présenter une immédiatement?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. M. Hees: Le ministre me donne-t-il sa parole là-dessus? Qu'il se prononce.

M. l'Orateur: La question du député est hypothétique.

L'hon. M. Hees: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. L'hésitation du ministre donne à entendre qu'on veut soustraire quelqu'un au cours régulier de la justice et ce quelqu'un est M. Banks.

Des voix: Quelle honte!

M. l'Orateur: Je dois déclarer ce rappel au Règlement irrecevable.

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Une question supplémentaire pour le ministre de la Justice. Pendant que de nouvelles enquêtes se poursuivent, le ministre pourrait-il prendre les dispositions voulues pour nous permettre de voir les films de Hal Banks?

[Français]

LES PARCS NATIONAUX

LA GASPÉSIE—ENTENTE ENTRE QUÉBEC ET OTTAWA AU SUJET DE L'AMÉNAGEMENT D'UN PARC À POINTE-FORILLON

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Les négociations concernant l'aménagement d'un premier parc national dans la province de Québec avancent à pas de tortue, et j'aimerais demander au très honorable premier ministre s'il se propose de rencontrer le Conseil régional de développement du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, tel que demandé dans un télégramme de son président, M^e Claude Jourdain, afin de connaître le motif qui retarde l'exécution de ce projet très important pour l'avenir touristique de la Gaspésie et de toute la province de Québec.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai en effet reçu une invitation à rencontrer le président. Je suis prêt à le faire, s'il le faut, mais je crois qu'il serait peut-être utile de dire qu'aujourd'hui même, le gouvernement a pris en cette matière une décision qui, à mon avis, sera à l'avantage des citoyens de la Gaspésie et du Canada en général. L'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien communiquera aujourd'hui les termes de cette entente aux autorités de la province de Québec, en vue de déterminer s'il y a moyen d'en arriver à une conclusion.

Si le cas contraire se présentait, je pourrais considérer cette demande. Mais, pour le moment, monsieur l'Orateur, j'ai tout lieu de croire que notre position sera à l'avantage de tous les citoyens. (Applaudissements)

[Traduction]

M. l'Orateur: Le député de Moncton a la parole.

M. Charles H. Thomas (Moncton): Merci, monsieur l'Orateur. Ma question s'adressait au ministre des Transports. Étant donné son absence et celle de son adjoint, je vais remettre ma question à plus tard.